



SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES IMPOTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16
E-mail : snui@snui.fr http://www.snui.fr Réf. PC/05

Paris, le 7 Juillet 2005

Communiqué de presse

Volontarisme « réformiste » et attentisme social : le grand écart de Thierry Breton

Le premier Comité Technique Paritaire Ministériel présidé par Thierry Breton de 7 Juillet 2005, a duré à peine 2 heures. Les fédérations syndicales ont quitté la séance après avoir entendu Thierry Breton confirmé ses orientations générales pour le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (Minéfi) :

- intensification de la logique de concentration départementale des services au travers des « pôles de compétence »,
- logique d'affichage d'échanges de « compétences croisées » entre les services de la Direction générale des impôts et de la Direction générale de la comptabilité publique. Le flou sur les missions respectives de ces administrations et le risque d'une désorganisation des services sont accentués,
- poursuite des suppressions d'emplois (2 608 en 2006),
- renvoi des discussions sur le contenu social des mesures à l'automne prochain.

En axant son ambition sur la suppression d'emplois et la poursuite des « réformes » des services sans donner de contenu à sa politique sociale, le Ministre se livre à une véritable fuite en avant préjudiciable aux services du Ministère.

Les agents du Ministère, entraînés dans ce mouvement perpétuel, auront encore moins de moyens pour exercer leurs missions de service public, et ce au détriment des contribuables.

Le SNUI donne rendez-vous à tous les agents à la rentrée afin de poursuivre la mobilisation contre les desseins de Thierry Breton et pour une véritable politique sociale au Minéfi.

Pour recevoir les communiqués de presse sur messagerie, consulter le site www.snui.fr